

**Compte-Rendu du Conseil Municipal
du 20 septembre 2021
à la mairie de Chichilianne**

Patrick Beauflis	E	Franck Beaume	P	Jacqueline Bonato	P
Jean-Noël Bouvier	P	Marie-Pierre Joubert	P	Daniel Martin	P
François Sroczyński	P	Claude Trincat	P	Eric Vallier	P
Sylvain Vallon	P				

P = présent ; E = excusé ; A = absent ; I = invité
Public : 4 personnes

Début de la réunion : 20h30 - Fin de la réunion : 24h00
Pouvoir de Patrick Beauflis donné à Daniel Martin

En introduction :

- Demande est faite de mettre en délibération le Projet Mont Aiguille.
- Validation du précédent compte-rendu :
En effet, la formule ayant été modifiée, à savoir que, pour des raisons de gain de temps, le compte-rendu est élaboré par le rédacteur et le co-rédacteur, et ensuite relu par le Maire et la 1^{ère} Adjointe pour validation avant diffusion, et non plus par tous les élus.
9 votes pour
1 vote contre
Claude Trincat ne validant pas ce compte-rendu, notamment sur la délibération 3b – Délibération modificative d'un compte à l'autre sur le budget de la M14, pas assez détaillée.
En pièce jointe l'extrait de registre des délibérations.
- Au sujet de la rédaction du compte-rendu, François Sroczyński fait proposition que les prochains soient faits par nos secrétaires, nomment pour des gains de temps de parution.
Il est demandé avis à Marie-Pierre Joubert qui confirme encore s'être engagée au sein du Conseil pour pouvoir s'occuper notamment de la communication, les comptes-rendus en font parti. Les délais s'étant rallongés ces derniers temps par :
 - o Les échanges entre élus pour un compte rendu optimal (formule ayant changé depuis août à la demande générale)
 - o Les congés d'été concernant le dernier compte-rendu.
 De plus, nos secrétaires, ne travaillant pas le soir et ayant une charge de travail importante, cela engendrerait des coûts de salaire plus importants...
De l'avis de la majorité, nous restons sur la formule des deux rédacteurs et relecture par le Maire et la 1^{ère} Adjointe.

Ordre du jour :

Délibérations :

- 1 – Tarifs redevance ski de fond
- 2 – Convention Caverne du Livre – Communauté de Communes du Trièves
- 3 – Maintien des fonctions du 2^{ème} adjoint après retrait des délégations (reportée)
- 4 – Détermination du nombre d'adjoints (reportée)
- 5 – Election du 2^{ème} adjoint (reportée)
- 6 – Subvention Sou des Ecoles de Clelles (reportée)
- 7 – Projet de modification du contrat Etat – ONF 2021-2025
- 8 – Changement de durée convention de Charbonnier
- 9 – Embauche Accompagnateur car scolaire
- 10 – Demande de subvention des études Assainissement et Eau Potable
- 11 – Tarifs Eau et Assainissement
- 12 – Délibération modificative de crédit M 14 et M 49
- 13 – Frais kilométriques des élus
- 14 – Achat groupé électricité TE 38 (reportées)
- 15 – Projet Mont Aiguille (reportée)

Divers

- A – Calendrier débats d'avenir / sujets de fond
- B – Dossier litiges travaux Foyer de fond
- C – Plans de la commune / Institut Géographie Alpine
- D – Fresques climat
- E – Divers

1 – Tarifs redevance ski de fond

Le dossier est présenté par Franck Beaume pour la saison 2021 – 2022

	SAISON			SEJOUR		JOURNEE			
	Nordic Pass National	Annuel Isère/ Drôme	Carte site	2 jours	7 jours	Séance	Tarif réduit	Fin de journée à partir de 14h	Vendu sur piste
Junior 6 à 16 ans inclus	75 €	52 €	30 €	-	14 €	4 €		-	10 €
Adulte 17 à 75 ans inclus	210 €	140 €	55 €	14 €	40 €	8 €		6 €	
Séniors À partir de 76 ans	-	25 €	-	-	-	2 €		-	
Groupe Comité d'entreprise (Plus de 10 personnes 1 règlement)	-	120 €	-	-	-	-		6 €	
Étudiant et + de 70 ans	-	-	-	-	-	-		-	
Séance scolaire						2,50 €			

La gratuité est accordée aux scolaires du département de l'Isère dans le cadre du tiers temps pédagogique, aux enfants de moins de 6 ans, aux moniteurs B.E. ski de fond et aux titulaires de la licence de la Fédération Française Handisport, ainsi qu'aux pisteurs secouristes et conducteurs d'engins de damage salariés sur les sites nordique de l'Isère

Délibération adoptée

1 abstention (Claude TRINCAT)

2 – Convention Caverne du Livre – Communauté de Communes du Trièves

Une convention entre la Communauté de Communes du Trièves et la commune de Chichilianne a été élaborée pour La Caverne du Livre, en tant que relais de la bibliothèque, et en collaboration avec les bénévoles de La Caverne du Livre.

Il est à noter que les locaux prêtés à La Caverne du Livre ne comprennent pas de wc, mais qu'il y a des toilettes publiques sur la place.

L'autorisation est donnée au Maire de signer cette convention.

Délibération adoptée à l'unanimité

3 – Maintien des fonctions du 2^{ème} adjoint après retrait des délégations (reportée)

4 – Détermination du nombre d'adjoints (reportée)

5 – Election du 2^{ème} adjoint (reportée)

Suite au courrier de Claude TRINCAT (visible dans le procès verbal en mairie), Monsieur le Maire décide de reporter ces délibérations (3-4 et 5).

6 – Subvention Sou des Ecoles de Clelles (reportée)

Le dossier est toujours en cours. Des éléments sont parvenus ce jour, non encore traités.

7 – Projet de modification du contrat Etat – ONF 2021-2025

Il est demandé un soutien à la motion de la FNCOFOR sur le projet de contrat Etat-ONF 2021-2025 en proposant une délibération contre le projet proposé de l'Etat.

En résumé, le projet :

- Demande un soutien financier complémentaire aux communes propriétaires de forêts à hauteur de 7,5 M€ en 2023 puis 10 M€ par an en 2024-2025. De plus les modalités ne sont pas encore définies.
- Diminution du personnel de l'ONF.

Considérant :

- Les décisions inacceptables du gouvernement concernant cette augmentation,
- Les impacts considérables sur les budgets des communes qui vont devoir rechercher des ressources nouvelles auprès de leurs citoyens,
- Le risque de dégradation du service public suite à la suppression de 500 emplois dans le futur

Le conseil municipal répond positivement à cette motion après délibération, à la majorité en :

- Exigeant le retrait immédiat de la contribution complémentaire,
- Exigeant la révision complète du projet de contrat,
- Demandant que l'Etat porte une vraie ambition politique pour les forêts françaises,
- Demandant un maillage territorial efficace des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face,
- Autorise le Maire à signer tout document afférent.

Délibération adoptée à l'unanimité

8 – Changement de durée convention de Charbonnier

La convention a été signée en début de mandat (2020) en continuité du travail fait par le précédent mandat.

Or, cette convention porte sur 3 ans, mais dans les pratiques usuelles c'est pour une durée de 5 ans.

Il faut donc refaire une convention pour 5 ans.

Il est noté que la commune n'est pas en possession des documents du groupement (statut, assurance, bail...).

Le groupement aurait besoin de cette convention pour finaliser son dossier. Mais que c'est à la DDT de faire les vérifications concernant la validité de ce groupement.

Délibération adoptée

2 voix contre (Claude Trincat et François Sroczyński)

8 voix pour refaire la convention pour 5 ans

9 – Embauche Accompagnateur car scolaire

Claude Trincat a fait des recherches.

Concernant l'accompagnateur, seul un agent territorial ou un parent d'élève peut avoir le poste.

Il souligne également que cet accompagnateur n'est pas une obligation.

C'est donc un service de la commune.

Notre secrétariat va faire une affiche, un flash info et prendre contact avec la Communauté de Communes du Trièves afin de rechercher une personne pour l'accompagnement.

En attendant, et en tant que bénévoles, Jacqueline Bonato et Marie-Pierre Joubert se charge de faire l'accompagnement pour les enfants de la maternelle de Clelles.

Délibération adoptée à l'unanimité

10 – Demande de subvention des études Assainissement et Eau Potable

Une demande de subvention pour les 2 études, Eau Potable (schéma directeur, inexistant actuellement) et Assainissement (reprise du schéma directeur existant et étude de la mise aux normes du bassin de lagunage, et les trois hameaux non raccordés).

Coût total évalué à 40 000€.

Délibération adoptée à l'unanimité

11 – Tarifs Eau et Assainissement

Pour rester dans le cadre légal des demandes de subvention concernant l'eau et l'assainissement, une augmentation est demandée pour 2,5 %.

Tarifs eau et assainissement 2021

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les tarifs de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2021 comme suit :

Table with 2 columns: Category (Eau potable, Assainissement) and Description (Tranche 0 à 20m³, etc.) with corresponding amounts in Euros.

Concernant les postes « pollution domestique » et « modernisation réseau » : Tarifs identiques à 2020.

C'est une redevance pour la pollution de l'eau domestique et la modernisation des réseaux de collecte.

Ces redevances sont directement proportionnelles à la consommation d'eau des usagers domestiques et assimilés.

Elles incitent les usagers à réduire leur consommation d'eau (économie d'eau, lutte contre les fuites, réutilisation de l'eau de pluie...)

Ces redevances sont perçues par la commune mais reversées dans leur intégralité à l'Agence de l'eau.

Le produit de ces redevances étant utilisé par l'agence pour financer des opérations de reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques, et de gestion équilibrée de la ressource en eau en soutenant des projets des maîtres d'ouvrages, principalement les collectivités, dans le cadre du 11ème programme d'interventions 2019-2024 de l'Agence de l'eau.

- Pollution 0,27 € / m³
- Modernisation des réseaux 0,15 € / m³

Nouveau raccordement au réseau assainissement : 3 000€ + 10,00€ / m² au-dessus de 60m²

Table with 2 columns: Description (Changement regard, Compteur, Travaux employé + mini pelle, Travaux employé) and Amount (400,00 €, 50,00 €, 75,00 € / heure, 55,00€/heure).

Délibération adoptée

Votes contre : 3 (Patrick Beaufiles, Jacqueline BONATO, Claude TRINCAT)

Votes pour : 7

12 – Délibération modificative de crédit M 14 et M 49

Un jeu d'écritures comptables.

Concerne des travaux non prévus au budget :

- Curage du ruisseau Charbonnier (suite aux orages)

Modification de crédit M49 :

Two tables showing credit adjustments for M49: CREDITS A OUVRIR and CREDITS A REDUIRE with columns for Sens, Section, Chap, Art, Op, and Montant.

- Ruelle de la Source.

Modification de crédit M14 :

Two tables showing credit adjustments for M14: CREDITS A OUVRIR and CREDITS A REDUIRE with columns for Sens, Section, Chap, Art, Op, Anal., and Montant.

Délibérations adoptées

Contre : Claude Trincat

Abstention : François Sroczyński

13 – Frais kilométriques des élus

Pour les communes de moins de 3 500 habitants, les frais pourraient être pris en charge par l'Etat, c'est à la commune de faire le dossier.

A ce jour, pour le PNVR et pour les réunions lointaines, il est demandé un remboursement de 400 km pour deux réunions.

Les frais kilométriques seront donc remboursés suivant les barèmes fiscaux du véhicule pour ces 2 réunions.

Véhicule pour 4 CV : barème fiscal : 0,548 x 400 = 219,20 €

Véhicule pour 5 CV : barème fiscal : 0,574 x 400 = 229,60 €

Délibération adoptée à l'unanimité

14 – Achat groupé électricité TE 38 (reportées)

Achat groupé d'électricité :

Pour faire un contrat d'achat groupé en électricité avec le TE 38 il faut faire une délibération avant le 15 novembre 2021.

Quels sont les avantages : pas de réponse possible à ce jour, il doit être fait un appel d'offres avec l'aide d'un consultant par le TE 38.

Sujet complexe. Pas de chiffre.

Délibération reportée

15 – Projet Mont Aiguille (reportée)

Ce sujet, initialement dans les divers, et à la demande de Marie-Pierre Joubert, est mise en délibération, suite à sa rencontre avec l'association Vie du Village Tourisme Chichilienne Mont Aiguille concernant la fête prévue les 25 et 26 juin 2022 autour de la première ascension du Mont Aiguille et du film historique.

Marie-Pierre Joubert informe l'assemblée que pour toute demande de subvention faite par l'association aux diverses entités (Communes voisines, CdC, Département, Région...) il y a nécessité qu'une ligne de subvention de la commune de Chichilienne apparaisse sur les demandes, pour montrer la légitimité du projet.

Une première réunion entre la CdC, l'Association et la commune a eu lieu le 19 août 2021.

Un copil est prévu ce mercredi 22 septembre 2021 afin de faire un point sur l'état d'avancement du dossier, en préparation par l'association porteuse.

Pour répondre à la demande de l'association, il est préconisé d'attendre les demandes en mairie et le copil.

La demande de délibération ne porte pas sur un montant (le budget à ce jour serait entre 20 000 et 30 000 €), mais sur une participation financière dont le montant reste à définir, sachant que la commune participe en proposant les services des employés communaux, de l'eau et de l'électricité.

Délibération reportée

6 voix : on attend le copil

2 voix : réponse demandée ce jour (Marie-Pierre Joubert et François Sroczyński)

1 abstention (Patrick Beaufiles, absent)

Divers

A – Calendrier débats d'avenir / sujets de fond

- Le 25 octobre 2021, 18h00 à Saint Martin de Clelles :
o Réchauffement climatique
o Gestion des territoires
o Elus comment s'exprimer
- Charte du Parc : dossier en cours concernant l'avenir du Parc et de la charte
- Equipements communaux (vision du village)

Faire une première rencontre entre élus avant de solliciter des partenaires, il est prévu de prendre rendez-vous avec le CAUE avec la commission Urbanisme de la commune.

B – Dossier litiges travaux Foyer de fond

Un rendez-vous est prévu le 8 octobre 2021 à 10h00 avec un Expert.

C – Plans de la commune / Institut Géographie Alpine

Nous avons les noms de rue maintenant, le dossier est donc à développer (faire une demande de stage auprès de l'Institut Géographique).

D – Fresques climat

L'association Névé a été fondée par des scientifiques spécialistes de la glaciologie et des sciences du climat. Elle a pour but de partager les sciences du climat et accompagner (population, instances décisionnelles, collectifs professionnels ou associatifs, scolaires) vers la réduction des risques liés au réchauffement climatique.

François Sroczyński propose que la commune s'implique avec cette association pour organiser des ateliers.

Coût de leurs prestations pour la commune : 350 €, gratuit pour les habitants.

Il est à noter que la commune s'engage déjà dans différentes commissions et actions pour le climat et l'environnement.

A ce jour, on ne peut répondre favorablement, non seulement pour le coût, mais également par manque de temps.

E – Divers

Nos anciens, après recensement 2021, nous avons 124 personnes de plus de 70 ans. Le conseil municipal souhaite que l'âge soit repoussé à 75 ans. Nous reverrons avec un effectif à la baisse.

Selon le contexte sanitaire et son évolution, il est envisagé un repas cette année, pour une enveloppe de 25 € par personne, et pour les personnes ne pouvant venir, pour motif médical, un colis sera offert.

ADEME

Concernant les économies pour l'énergie, l'ADEME subventionne les projets de regroupement.

C'est le TE 38 qui s'en occupe, et qui récupère cette subvention.

Le TE 38 doit faire un bilan énergétique de tous les bâtiments.

Proposition de prestations par le TE 38 le mercredi 29 septembre 2021 à 10h avec vidéo-projection en mairie.

Prochaine(s) réunion(s)

Il est prévu un Conseil Municipal le 8 novembre 2021, à 20h30 dans la salle du Conseil Municipal.

Compte-rendu

Etabli par Marie-Pierre Joubert et Daniel Martin.

Pièce jointe
Extrait de registre des délibérations suivant le conseil municipal du 2 août 2021

Objet : PORTE ENTREE GITE

Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2021 :

CREDITS A OUVRIR							Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.			
D	I	21	2135	10011	HCS	Installations générales, agencements, aménagements		2 900,00
D	F	023	023		HCS	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 900,00
D	F	011	615221		HCS	Bâtiments publics		-2 900,00
							Total	2 900,00 €
CREDITS A REDUIRE							Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.			
R	I	021	021	OPFI	HCS	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		-2 900,00
							Total	-2 900,00 €

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
COMMUNE DE CHICHILIANNE.

MAIRE, le 02/08/2021